

La **Section Sportive Voile** dispensée au collège a pour objectifs de :

- découvrir la pratique
- progresser
- rendre autonome
- responsabiliser

Pour devenir :

- compétiteur
- moniteur
- passionné

**Inscrivez-vous !**



**Collège Beaumanoir**

48 rue de Redon  
56804 Ploërmel Cedex

02.97.74.03.61

ce.0560226s@ac-rennes.fr

collegebeaumanoir-ploermel.ac-rennes.fr



**Collège Beaumanoir**  
et  
**Centre Nautique de**  
**Ploërmel-Brocéliande**

**Section Sportive**  
**Voile**



**Rentrée 2022**



### ***Les objectifs de la Section Sportive***

- Permettre aux élèves de pouvoir trouver un lieu d'épanouissement sur les quatre années du collège.
- Développer particulièrement l'entraide, l'autonomie, la citoyenneté et la sécurité.
- Encourager le développement de l'ambition des élèves à une pratique exigeante, les amener vers une pratique de haut niveau scolaire et/ou fédérale.



### **L'organisation**

- **La section**

De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, les élèves sélectionnés s'engagent dans l'option sur une durée de 4 ans.

- **Les horaires**

L'activité est intégrée dans l'emploi du temps du collège. Elle est dispensée un après-midi par semaine, toute l'année.

Comme tout élève des autres classes, chacun suit la totalité des enseignements obligatoires de la scolarité.

- **Le groupe**

Il est constitué de 14 élèves maximum. C'est un groupe mixte.

- **Le recrutement**

Suite aux pré-inscriptions, des entretiens individuels auront lieu au collège.

Les élèves candidats doivent être titulaire d'une attestation de « test Boléro ».

Une choix final s'effectuera en situation au Club Nautique.

- **Activité gratuite**

Les familles n'ont pas à apporter de financement pour la pratique de leur enfant.

- **Le matériel**

Une combinaison dédiée à la pratique est prêtée à chaque élève pour l'année par le Club Nautique.

Les élèves peuvent s'équiper personnellement de bottillons et de gants personnels.

- **Le transport**

Les élèves sont transportés en mini-bus mis à disposition par le collège et le Club Nautique. Ils sont accompagnés par deux adultes dans chacun des véhicules.

Les départs et retours s'effectuent sur le temps scolaire, sans impact sur le transport scolaire en fin de journée.

- **Les partenaires**

Le Club Nautique de Ploërmel Brocéliande, la Communauté de Communes de ploërmel et le Comité Départemental de Voile sont partie prenante de ce projet depuis sa création. Les professionnels, brevet d'État Voile, encadrent les activités.



**Pratiquer un sport avec plaisir,  
Valoriser, responsabiliser les élèves,  
autonomie**